

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 27 mai 2011
(convocation du 16 mai 2011)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Mai Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel	M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul
Mme. BOST Christine à M. FREYGEFOND Ludovic	M. DUPOUY Alain à Mme. TOUTON Elisabeth
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain	Mlle. EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques
M. DUPRAT Christophe à M. SOUBIRAN Claude	M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. GAUTE Jean-Michel à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre	M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. FLORIAN Nicolas à partir de 12 h 35
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. CAZENAVE Charles	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10 h 30
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 10 h 10 et jusqu'à 11 h 25	M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. RAYNAL Franck à partir de 10 h 40	M. LOTHAIRE Pierre à M. BRON Jean-Charles à partir de 12 h 15
M. SAINTE MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 00	M. MANGON Jacques à M. BOUSQUET Ludovic
M. ASSERAY Bruno à Mme NOEL Marie-Claude	M. MERCIER Michel à M. PAILLART Vincent
Mme BALLOT Chantal à M. GUICHOUX Jacques	M. MOGA Alain à M. BRON Jean-Charles
M. BAUDRY Claude à M. CHARRIER Alain à partir de 11 h 20	Mme PARCELIER Muriel à Mme WALRYCK Anne
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme COLLET Brigitte	Mme PIAZZA Arielle à Mme BREZILLON Anne
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita	M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. DAVID Yohan à M. SOLARI Joël à partir de 10 h 00	M. QUANCARD Denis à M. JOUBERT Jacques
Mme DELATTRE Nathalie à Mme LAURENT Wanda à partir de 11 h 45	M. RAYNAUD Jacques à M. AMBRY Stéphane à partir de 12 h 15
M. DELAUX Stéphane à M. DAVID Jean-Louis	M. ROUYEYRE Matthieu à M. RESPAUD Jacques jusqu'à 10 h 30
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime	M. SENE Malick à M. EGRON Jean-François
Mme DESSERTINE Laurence à Mme LIRE Marie-Françoise à 11 h 55	M. SIBE Maxime à M. ROBERT Fabien à partir de 12 h 30
M. DOUGADOS Daniel à Mme COUTANCEAU Emilie	Mme TOUTON Elisabeth à Mme SAINT ORICE Nicole à partir de 11 h 35

EXCUSEE :

Mme HAYE Isabelle

LA SEANCE EST OUVERTE

POPSU II - Participation de la Communauté urbaine de Bordeaux au programme de recherche "Plate-forme d'observations des projets et stratégies urbaines" - versement d'une subvention - Décision - Autorisations

Madame BOST présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par une délibération n° 2005/0201 du Conseil de communauté du 25 mars 2005, la Communauté urbaine de Bordeaux s'est prononcée favorablement sur le versement d'une subvention de fonctionnement pour un montant de 30 000 €, lui permettant, ainsi, d'être associée au dispositif de recherche POPSU I, par le biais d'une convention, signée entre le Groupement d'Intérêt Public « Europe des Projets Architecturaux et Urbains » (GIP EPAU) et la Communauté urbaine de Bordeaux.

Cette adhésion fut proposée par les services de l'Etat, dans le cadre du Plan Urbanisme Construction Architecture et elle a contribué à favoriser des échanges entre chercheurs et acteurs urbains, appartenant à d'autres grandes agglomérations du territoire.

C'est ainsi que des grandes villes comme Lille, Lyon, Montpellier, Nantes et Toulouse, préoccupées par des enjeux similaires à ceux de l'agglomération bordelaise ont également souscrit à cette démarche.

Pour mémoire, ce dispositif s'est analysé, avant tout, comme une plate forme d'observations des projets et stratégies urbaines et quatre thèmes majeurs avaient pu être examinés et approfondis comme :

- l'espace urbain et les grands chantiers entrepris : le tramway, l'aménagement des quais
- les cultures urbaines et les usages de la ville : avec une analyse du rôle de l'automobile, de l'espace public, des référents identitaires, des territoires d'agglomération
- les méthodes de gouvernement pour appréhender les changements urbains
- et enfin, les cultures professionnelles et du renouvellement de projet

A l'époque, le suivi et l'analyse de ces évolutions ont apporté des éclairages intéressants pour les acteurs de la ville, qu'ils aient été responsables politiques, aménageurs et gestionnaires, chercheurs et au final des citoyens.

En mars 2010, le Plan Urbanisme Construction et Architecture (PUCA) coordonné au niveau national par un Groupement d'Intérêt Public, a lancé un appel d'offres pour un nouveau programme de recherche urbaine, en partenariat avec les EPCI de plus de 370 000 habitants.

Ce programme de recherche intitulé POPSU II constitue, en fait, la poursuite de la plateforme d'observations des Projets et Stratégies Urbaines (POPSU).

L'intérêt de ce programme réside dans le partenariat Etat-collectivités locales qui reste fondé sur des recherches comparatives visant à observer les évolutions des projets et stratégies urbaines « en train de se faire » dans plusieurs grandes villes françaises.

Ce programme a prévu d'instaurer la mise en place d'une plate-forme constituée par des équipes de recherche de différentes villes, travaillant en collaboration avec les acteurs de la ville. L'une des spécificités de POPSU II est bien la mise en relation des chercheurs avec les acteurs urbains, dans différentes collectivités locales. Parmi les dernières associées à ce nouveau programme de recherche, figurent des villes comme Lille, Toulon, Nantes, Rennes, Lyon, Grenoble, Marseille.

Le 13 septembre 2010, dans cette approche collaborative, base même de l'originalité et de l'intérêt des résultats attendus, la Communauté urbaine de Bordeaux a fait acte de candidature, et à l'issue de l'examen des diverses propositions des collectivités locales, il a été décidé de retenir cette candidature.

Par suite, des réunions de travail, en présence de l'équipe de chercheurs, et du nouveau partenaire financier, EPA Bordeaux-Euratlantique, se sont déroulées pour examiner le montage du dossier et le finaliser. Divers thèmes de réflexions proposés dans le cadre du dossier de candidature ont pu être affinés et dégagés comme :

- la régulation territoriale (avec un axe privilégié : la fabrication opératoire de « morceaux de villes »)
- les gares et pôles (avec une analyse de l'axe d'articulation entre les différentes échelles de transport (urbains, TER, TGV)
- l'économie de la connaissance (avec une analyse des nouveaux rôles des sites universitaires suite au plan Campus)

Aujourd'hui, il s'agit que le conseil de communauté se prononce favorablement sur un accord pour le versement d'une subvention de fonctionnement à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysages de Bordeaux pour un montant total de 40 000 € T.T.C échelonné sur deux exercices budgétaires 2011 (20 000 € T.T.C.) et 2012 (20 000 € T.T.C.).

Pour sa part, l'organisme public EPA Bordeaux-Euratlantique assurera une participation financière à hauteur de 10 000 € T.T.C. soit 5 000 € T.T.C. en 2011 et 5 000 € T.T.C. en 2012 ce qui porte la participation au programme de recherche POPSU II, pour les deux partenaires publics, à 50 000 € T.T.C.

A l'instar du programme de recherche de POPSU I, la question de la valorisation de la plate-forme sera examinée une fois que les études de recherches inter-agglomérations seront terminées et les modalités de valorisation arrêtées.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QU'au travers de l'adhésion au programme de recherche POPSU II, une continuité de réflexion sur les stratégies urbaines est assurée et que cette nouvelle réflexion correspond aux enjeux et nouveaux défis qui attendent la communauté sur des thèmes aussi variés que la régulation territoriale, les gares pôles d'échanges, l'économie de la connaissance,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysages de Bordeaux une subvention de fonctionnement d'un montant de 40 000 € T.T.C. (dont 20 000 € pour l'exercice budgétaire 2011 et 20 000 € pour l'exercice budgétaire 2012) afin de contribuer à la réalisation du programme de recherche dit POPSU 2,

Article 2 : d'autoriser M. Le Président de la Communauté urbaine de Bordeaux à signer la convention ci-annexée qui fixe les modalités de versement de la subvention,

Article 3 : d'autoriser M. Le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires pour assurer ce règlement financier,

Article 4 : que la dépense correspondante sera à imputer au Budget Principal de l'exercice en cours et s'agissant du versement d'une subvention à un groupement public, l'imputation sera le chapitre 65, compte 65738, fonction 8241.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 mai 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
23 JUIN 2011

PUBLIÉ LE : 23 JUIN 2011

Mme. CHRISTINE BOST